



Doc. 13840

01 juillet 2015

La démocratie et l'Union européenne

Proposition de résolution

déposée par M. Pieter OMTZIGT et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Depuis le Traité de Lisbonne, le Traité de l'Union européenne contient l'obligation d'adhérer à la Convention européenne des droits de l'homme (STE n° 5): «L'Union adhère à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.»

L'Union européenne soumet déjà ses Etats membres à un contrôle annuel en matière de démocratie, mais personne ne supervise l'Union européenne pour l'instant.

Ces dernières années, l'Union européenne s'est dotée d'un grand nombre d'attributions supplémentaires, comme une union monétaire, une union bancaire, une union des marchés de capitaux et une union énergétique. De plus en plus de compétences sont transférées au niveau européen en matière de prise de décision, même si, d'un point de vue théorique, l'Union européenne respecte le principe de subsidiarité.

Le contrôle démocratique et le contrôle des dépenses publiques par le Parlement européen se sont accrus au fil des ans. Pourtant, le contrôle d'instruments comme le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et le Mécanisme européen de stabilité (MES) par le Parlement européen, les parlements nationaux et la Cour des comptes européenne (CCE) n'est pas optimal. Or, ils impliquent d'importantes sommes d'argent des contribuables. Des problèmes similaires se posent dans le cadre de l'union bancaire: la CCE n'a pas accès au contrôle de la Banque centrale européenne au sein de l'union bancaire.

Dans une démocratie, il est dangereux que des décisions ayant des conséquences financières très importantes soient prises sans véritable contrôle ni supervision démocratiques.

L'Assemblée parlementaire devrait étudier le contrôle et les carences démocratiques dans l'Union européenne.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

OMTZIGT Pieter, Pays-Bas, PPE/DC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
BESELIA Eka, Géorgie, SOC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
DJUROVIĆ Aleksandra, Serbie, PPE/DC
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE
FAZZONE Claudio, Italie, PPE/DC
GIRO Francesco Maria, Italie, PPE/DC
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
HOVHANNISYAN Arpine, Arménie, PPE/DC
HÜBNER Johannes, Autriche, NI
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KYRIAKIDES Stella, Chypre, PPE/DC
LAVESSON Olof, Suède, PPE/DC
LE BORGN' Pierre-Yves, France, SOC
LOUKAIDES George, Chypre, GUE
MAYER Edgar, Autriche, PPE/DC
RECORDON Luc, Suisse, SOC
RZAYEV Rovshan, Azerbaïdjan, PPE/DC
SCHNEIDER-SCHNEITER Elisabeth, Suisse, PPE/DC
SHAHGELDYAN Mher, Arménie, PPE/DC
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
TILKI Attila, Hongrie, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe